Commune d'Attalens

Rapport de législature 2011-2016

Avec une pensée pour Monsieur Georges Savoy, Technicien communal

Table des matières

I.	Introduction	2
II.	Conseil communal	2
III.	Conseil général	5
IV.	Personnel, Administration, Economie & Finances	7
V.	Déchetterie, Police, Feu, Protection civile et Cimetière	14
VI.	Ecoles, sport et culture	17
VII.	Energie, environnement, éclairage public, transports publics, forêts et domaines	19
VIII.	Affaires sociales, Santé, Petite enfance et Places publiques	21
IX.	Routes, Eaux et Epuration	24
X.	Aménagement du territoire et constructions	26

I. Introduction

Le 21 mars 2011, les citoyennes et citoyens d'Attalens ont élu les 7 membres du Conseil communal et les 30 membres du Conseil général. Une nouvelle formation, regroupant tous les partis de gauche, ainsi que les citoyens ne voulant pas s'afficher politiquement, a vu le jour sous l'étiquette OSE : ouverture, social, écologie.

La répartition des sièges au Conseil général était la suivante : OSE : 44.2% - PDC : 24.5% et PAI/UDC/R/L : 31.3%.

II. Conseil communal

Au Conseil communal, le groupe OSE a obtenu 3 sièges, le PDC 2 et le PAI/UDC/R/L 2. Cette dernière configuration a évolué en cours de législature.

Au terme de la législature, le Conseil communal était constitué de la manière suivante :

Responsable	Dicastère
Michel Savoy, syndic	Administration générale, personnel, économie et finances
Robert Savoy, vice-syndic	Déchetterie, police, feu, protection civile et cimetière
Luciane Lapierre	Energie, forêts, éclairage, transports publics et domaines
André Blunschi	Ecole, sport et culture
Laurent Menoud	Petite enfance, santé, affaires sociales et places publiques
Pierre-Alain Perroud	Routes, eaux et épuration
Jacques-André Vulliens	Aménagement du territoire et constructions

En 5 ans, les membres de l'exécutif ont siégé à 218 reprises en **séance ordinaire**, soit une moyenne de **44 séances par année**. Le nombre total de séances et d'heures annuelles consacrées à la charge de membre de l'exécutif, hors commissions officielles, s'élève respectivement à 122 séances et 486 heures.

A. Questionnaire de satisfaction

En 2011, la population attalensoise a été interrogée sur la qualité de la communication de l'administration communale. Cent ving-six questionnaires ont été retournés et analysés par un organisme indépendant.

Globalement les personnes sondées étaient satisfaites des services fournis, autant au niveau de la qualité que de la rapidité d'exécution. L'administration a été jugée accessible et le personnel compétent. Le degré de confiance en l'administration était très élevé.

Les réponses fournies mettent également en évidence que seules 62% des personnes interrogées savaient que l'administration communique certaines informations grâce au pilier public. Ce moyen de communication n'est pas très connu dans la population et notamment parmi les nouveaux habitants. Un effort devrait être fait pour mieux mettre en valeur ce moyen de communication. Par contre, la population apprécie beaucoup l'Attalens Info (95% d'opinions favorables). Les citoyens apprécieraient d'ailleurs d'avoir plus de pages dédiées à la commune dans l'Attalens Info et une augmentation des informations disponibles sur le site internet communal.

Six répondants sur 10 estimaient toutefois que les tout-ménage et les brochures d'information distribuées par la poste constituent la meilleure façon d'obtenir des informations communales. A contrario, tant les séances d'informations publiques, l'affichage au pilier public, que les communiqués dans les journaux ne recueillent que peu d'adhésion. Finalement, la mesure qui serait le mieux à même d'améliorer la communication de la commune est, selon les personnes interrogées, la flexibilité des heures d'ouverture du guichet (45%).

B. Travail préliminaire en vue d'une fusion des communes d'Attalens, Bossonnens et Granges

Au mois de septembre 2014, les trois communes de la Basse-Veveyse ont décidé de mettre sur pied un groupe de travail chargé de réfléchir à l'opportunité d'une fusion de communes.

Le groupe de travail était composé du syndic de chaque commune et d'un membre du Conseil communal :

ATTALENS : M. Michel Savoy et Mme Luciane Lapierre

BOSSONNENS : M. Jean-Marie Pilloud et M. Bruno Fischetti

GRANGES : M. François Genoud et M. Serge Praz

Le groupe s'est réuni à 5 reprises pour préparer la phase préliminaire de la fusion. Après une présentation publique le 28 mai 2015, les 3 communes ont distribué un questionnaire tout-ménage permettant à tous de se déterminer sur la question « Etes-vous pour ou contre une fusion de communes ? ».

Deux mille six cent soixante-huit questionnaires ont été envoyés à Attalens avec un taux de réponse de 29.8%. Mille deux ont été envoyés à Bossonnens où le taux de réponse atteignit 33.2% et six cents à Granges avec un retour de 47.8% Ce taux de réponse est largement suffisant pour considérer que les réponses données ont une valeur statistique et sont fiables.

A la question centrale de l'acceptation d'un projet de fusion, les réponses ont été les suivantes :

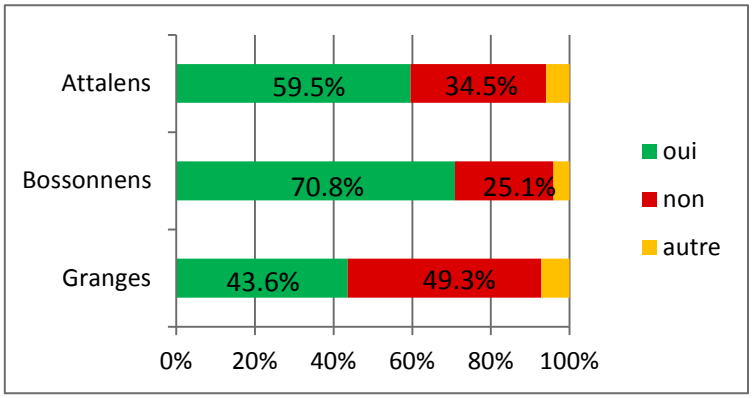

Les résultats du questionnaire ont été présentés aux législatifs le 14 décembre 2015. Suite au sondage, le groupe de travail a recommandé aux prochaines autorités communales de poursuivre les réflexions en vue d'un processus de fusion.

III. Conseil général

Le Conseil général sorti des urnes s'est réuni pour la première fois le 10 mai 2011. Lors de cette séance, les présidents et vice-présidents, les scrutateurs, ainsi que les membres des différentes commissions ont été élus. Le doyen d'âge, M. Raymond Tinguely, a présidé le début de la séance jusqu'à l'élection du président pour la première année de la législature. Mmes Caroline Kenklies et Isabelle Gabriel, MM. Pierre-Alain Conus et Stephan Vionnet ont mis un terme à leur mandat en cours de législature. D'autres élus ont quitté le législatif pour siéger à l'exécutif. Il s'agit de MM. Laurent Menoud et Jacques-André Vulliens.

Le législatif s'est réuni 24 fois entre le mois de mai 2011 et le mois de mars 2016. Les séances ont été menées chronologiquement par les présidents suivants :

Reynald Emonet (2011-2012)
Denise Karlen (2012-2013)
Roland Dumoulin (2013-2014)
Georges Emonet (2014-2015)
Guillaume Savoy (2015-2016)

En fin de législature, la composition de l'organe législatif est la suivante :

Alibert Philippe	Emonet Olivier	Perroud Dick
Beaud Dominique	Emonet Raynald	Richoz Caroline
Beaud Sébastien	Gabriel Norbert	Richoz Raphaël
Bellin Jacques	Grau Olivier	Rosset Paul
Bernard Jérôme	Grob Angélique	Savoy Alexandra
Bourquin Nicole	Haechler Peter	Savoy Gilbert
Dewarrat Christiane	Karlen Denise	Savoy Guillaume
Duflon Sarah	Monnard Steve	Tinguely Raymond
Dumoulin Roland	Perroud Béatrice	Tornare Jean-François
Emonet Georges	Perroud Cédric	Zanetti Caroline

Manquent à l'appel :
M. Cédric Perroud et
M. Raphaël Richoz

Les débats du Conseil général sont régis par la Loi sur les Communes et par le règlement du Conseil Général qui a été révisé le 25 septembre 2012. Ce projet a été proposé par le Bureau et approuvé par le Service des communes. Il est entré en vigueur le 3 décembre de la même année.

Pendant cette législature, le Conseil général a dû se prononcer sur des investissements importants concernant l'avenir de la commune : la réalisation d'un nouveau bâtiment scolaire, l'achat de l'immeuble de la Grand Rue 5, l'achat de l'atelier de couture de la rue de Corcelles et Valtraloc (travaux d'aménagement de la traversée du village). L'échange de terrain de l'Arsillier avec le Champs des Armes a également occupé quelques séances du Conseil.

Commissions

La loi sur les communes institue **trois commissions obligatoires du Conseil général** : la commission financière, celle de l'aménagement du territoire et la commission des naturalisations. Attalens est dotée en plus d'une commission forestière qui dépend directement du législatif. La composition en 2016 de ces organes est décrite dans le tableau ci-dessous :

Commissions	Membres
Financière	Georges Emonet (P) Dominique Beaud Peter Haechler Sébastien Beaud Gilbert Savoy
Aménagement du territoire	Jacques-André Vulliens (P) Pierre-Alain Perroud Philippe Alibert Gilbert Savoy Olivier Grau Caroline Zanetti
Naturalisations	Alexandra Savoy (P) Jérôme Bernard Stéphanie Droux Henrique Cruz Martine Duc Denise Karlen Nicole Bourquin Raymond Tinguely
Forestière	Philippe Alibert (P) Caroline Richoz Raphaël Richoz Olivier Emonet Steve Monnard

Toutes ces commissions ont œuvré dans leur domaine de compétence. Relevons ici que la **commission financière** a préavisé de nombreuses demandes de crédit d'investissement à l'intention du Conseil communal et analysé de façon très pointue les comptes et budgets tout au long de cette période législative.
Entre 2011 et 2016, la **commission des naturalisations** s'est réunie à 22 reprises (17 demandes de naturalisation pour des familles ou des personnes seules, 32 personnes naturalisées) et la **commission de l'aménagement du territoire** a planché sur la mise en place des zone 20 et 30 km/h d'une grande partie du territoire communal avec 2 séances d'informations publiques à la clé. Finalement, la **commission forestière** a mis sur pied et réalisé un concept de chemins pédestres, *les sentiers du Trèfle*, dont 2 ont été inaugurés pendant cette période législative.

IV. Personnel, Administration, Economie & Finances

Aperçu
Sous la responsabilité de M. Michel Savoy, Syndic, ce dicastère regroupe l'administration communale et la gestion du personnel. Il prépare la planification financière, gère les budgets, les comptes, la comptabilité et la caisse communale. Il s'occupe également du développement économique. Il gère finalement le bâtiment de l'Auberge de l'Ange.

A. Personnel communal

Le personnel communal a considérablement augmenté pendant la période administrative dû à la reprise de la crèche des Petits Lions et de l'AES par la commune. **L'administration communale** a vu le départ de M. Alexandre Tangerini, administrateur communal, en août 2015. Il a été remplacé par **M. Florent Besse**.

M. Georges Savoy qui était entré en fonction en tant que chef du service technique en 2007 est décédé en février 2016 et a été remplacé par **M. Cédric Emonet**. Le service technique a été, par la même occasion, étoffé en la personne de **M. Félix Gonçalves**.

Depuis 2006, la commune d'Attalens met un point d'honneur à assurer une formation de qualité pour les jeunes de la région. Elle a ainsi formé plusieurs apprentis avec succès. En 2012, M. Joël Karlen a obtenu son CFC d'employé de commerce puis c'est M. Nathan Vauthey qui a passé avec succès ses examens en 2015. Actuellement, Mlle Estelle Perroud vient de commencer son apprentissage et terminera en 2018.

Effectif du personnel / équivalent plein temps (EPT) indicatif

	Nombre d'EPT		Nombre d'EPT
Administration	6.3	Service social	1.8
Crèche	~ 6.45	Accueil extrascolaire	~ 4.85
Edilité	4.2	Conciergerie	4.5

Portraits

M. Georges Savoy nous a quittés le 1er février à l'âge de 61 ans au terme d'une longue maladie qu'il a affronté avec courage. Sa disparition laisse un grand vide au sein de l'administration tant M. Savoy était apprécié de ses collègues pour sa disponibilité et ses compétences. Il recevait toutes les demandes, questions et autres remarques des citoyens avec une bonhomie sans égale.

Début janvier 2014, **Mme Isabelle Gabriel** a été engagée pour compléter l'équipe du secrétariat. Elle s'occupe plus précisément de la crèche des Petits Lions et de l'AES, poste qu'elle occupait déjà avant que ces structures ne soient reprises par la commune. Originaire de Montreux, Mme Gabriel habite le village d'Attalens depuis 1996.

M. Florent Besse a rejoint l'administration au mois de juillet 2015. Originaire du Val de Bagnes (VS), M. Besse a fait sa scolarité dans le Chablais vaudois. Marié et père d'un adolescent, il habite le village de Noville. Issu du milieu bancaire, M. Besse s'est forgé une expérience professionnelle éclectique aussi bien dans le domaine public que privé.

M. **Cédric Emonet** est engagé à la tête du service technique depuis le 14 mars 2016. Originaire d'Attalens, M. Emonet a travaillé comme chef de projet et conducteur de travaux, à Châtel-St-Denis et à Montreux.

Le **service de conciergerie** peut compter sur l'efficacité sans faille de M. **Georges Colliard**, chef concierge, qui a fêté ses 40 ans de service en 2015. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs complètent ce service.

B. Population

Le 1er août 2011, Attalens a fêté l'arrivée de son 3000ème habitant. Il s'agit de Timeo Martinet né le 12 juillet de la même année.

C. Finances

Résultats 2011 à 2015

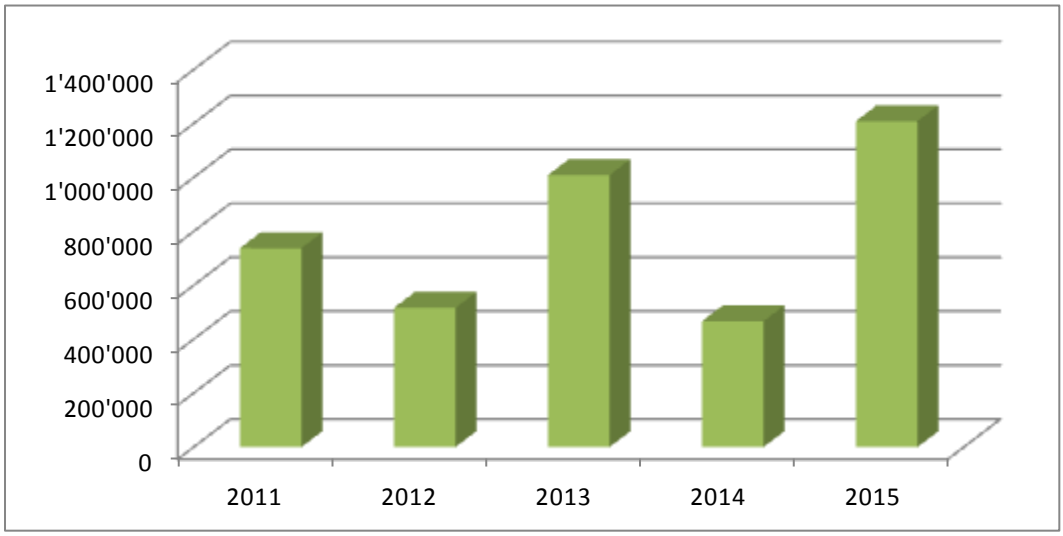

	2011	2012	2013	2014	2015
Bén avant amort sup.	737'594	516'070	1'008'539	466'683	1'208'766

Les finances communales se caractérisent par un état de santé réjouissant et un bilan positif, preuve d'une maîtrise certaine des dépenses par le Conseil communal.

En effet, tous les exercices comptables de la législature ont bouclé avec des bénéfices.

Evolution du bilan sur 5 ans

	2011	2012	2013	2014	2015
Patrim financier	4'213'217	4'885'017	5'747'280	4'843'014	4'728'559
Patrim admin.	20'609'355	22'551'493	22'519'800	22'408'176	23'015'792
Fonds étrangers	18'165'003	20'702'190	21'437'750	20'073'034	19'418'580
Fonds propres	6'657'569	6'734'321	6'829'330	7'178'156	8'325'771

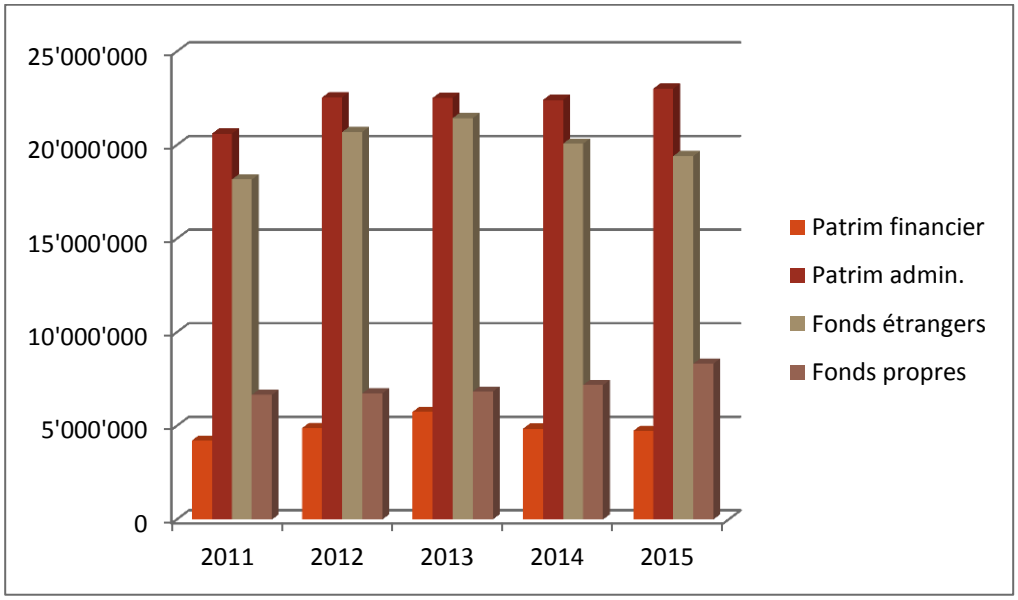

L'autofinancement d'une partie des investissements, sans avoir recours à l'emprunt, a permis de diminuer progressivement les fonds étrangers. En effet, plusieurs emprunts des législatures précédentes ont été entièrement remboursés afin de privilégier le recours aux banques uniquement pour financer les investissements courants.

La dette par habitant

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Endettement	8'387'400	8'672'500	13'560'500	15'501'946	17'001'207	18'564'966	17'869'686	17'628'750
Nb habitants	2'805	2'832	2'903	3'007	3'095	3'172	3'180	3'283
Dette / hab Attalens	2'990	3'062	4'671	5'155	5'493	5'853	5'619	5'370
Dette / habitant pour l'ensemble des communes fribourg.	3'294	3'185	2'955	2'846	2'862	2'923	3'000	pas connue !
Taux d'intérêt moyen en %	3.09	3.09	2.58	2.29	2.17	1.75	1.95	1.76

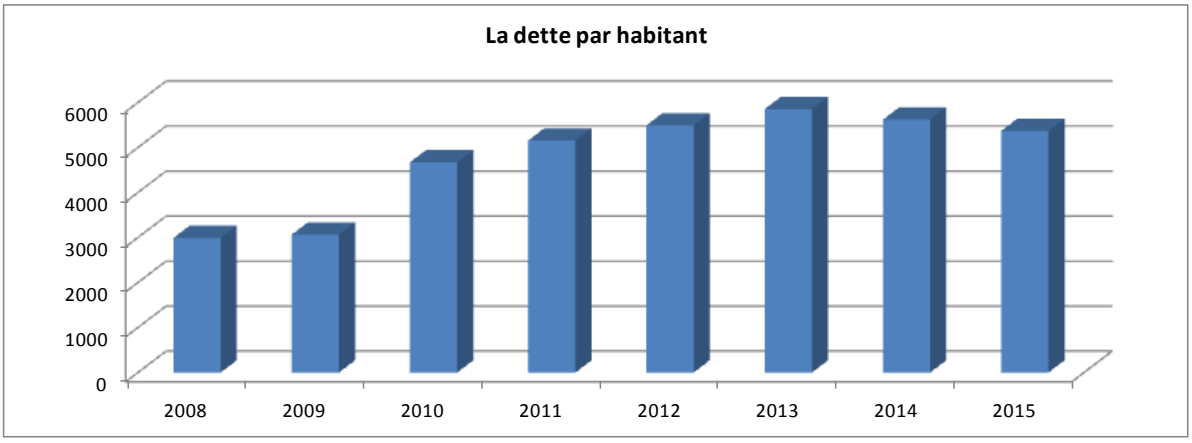

La dette par habitant a augmenté en 2011 suite à la construction des bâtiments scolaires le Mouton et la salle de gym les Etoiles. Depuis 2014, la dette a commencé à baisser. En effet, le Conseil communal a privilégié l'achèvement des investissements en cours avant de lancer de nouveaux projets.

Investissements 2011-2015

Le tableau des investissements réalisés ou en cours depuis le début de la législature est présenté ci-dessous. Il est à relever que les amortissements légaux et extraordinaires durant cette période se montent à Fr. 6'574'763, soit le 26% des investissements bruts réalisés pendant la législature.

INVESTISSEMENTS 2011 - 2015	Investissements	Total par dicastère
Administration		**42'554.90**
Matériel informatique	42'554.90	**Terminé**
Ordre public		**144'130.05**
Achat véhicule des pompiers	144'130.05	**Terminé**
Enseignement et formation		**11'076'040.40**
Financement halle triple CO	320'584.10	**En cours**
Infrastructure matériel didactique	54'249.60	**Terminé**
Etude salle de sport et locaux annexes	731'787.10	**Terminé**
Réalisation bât Le Mouton (école) & Les Etoiles	8'540'401.90	**Terminé**
Harmonisation du parc informatique 2	63'094.05	**Terminé**
Etude agrandissement Le Renard	938'577.75	**En cours**
Agrandissement Le Renard	427'345.90	**En cours**
Culture et loisirs		**191'395.45**
Création d'un sentier didactique	7'948.95	**En cours**
Amélioration sentiers pédestres & équestres	102'180.15	**En cours**
Cabane de Montessingeoz	18'580.00	**Terminé**
Place de jeux Les Petits Anges	62'686.35	**Terminé**
Affaires sociales		**1'965'878.00**
Réalisation bâtiment Le Mouton (petite enfance)	1'965'878.00	**Terminé**
Transports et communications		**6'477'844.05**
Aménagement rte Les Granges-Remaufens	1'556'124.55	**En cours**
Aménagement routes communales	3'496'544.10	**En cours**
Installation de l'éclairage public	315'253.15	**En cours**
Etude Valtraloc	157'416.90	**En cours**
Réalisation Valtraloc	409'267.35	**En cours**
Achat de machines et véhicules édilité	581'238.00	**Terminé**
Ventes de machines et véhicules édilité	-38'000.00	**Terminé**
Protection - aménagement de l'environnement		**4'341'958.45**
Travaux de raccordements eau potable	1'101'100.45	**En cours**
Assainissement ruisseau de l'Ange	187'838.00	**Terminé**
Raccordements épuration	858'991.35	**En cours**
Etude PGEE	179'497.05	**En cours**
Aménagement places containers	44'418.75	**Terminé**
Agrandissement du columbarium	27'500.00	**Terminé**
Aménagement d'une place au cimetière	26'664.45	**Terminé**
Travaux de revitalisation de la Biorde	34'909.55	**En cours**
Equipement porte d'entrée de Corcelles	227'461.45	**En cours**
Equipement porte d'entrée de Granges	177'137.50	**Terminé**
Equipement PAD En Corcelles	237'236.65	**Terminé**

Plan d'aménagement local (PAL)	218'418.20	En cours
Honoraires aménagement centre village	117'713.55	En cours
Honoraires parking Condémine	73'494.80	Terminé
Aménagement parking Condémine	594'825.50	Terminé
Zones 20 & 30 km/h	232'318.55	En cours
Etude PAD Champ-des-Armes	2'432.65	En cours
Aménagement parking rte de Corcelles	0.00	En cours
Finances et impôts		**1'071'321.20**
Achat ancienne poste	1'016'361.30	En cours
Echange de terrains	0.00	En cours
Réfection toiture grande-salle Ange	54'809.40	Terminé
Honoraires agrandissement CAD	150.00	En cours
Investissements bruts 2011-2015	**25'311'122.50**	

Nous pouvons avancer aisément que la situation financière de la commune peut être considérée comme saine. Nous relevons également que les budgets ont été maîtrisés, d'ailleurs les bons résultats finaux des comptes annuels en attestent.

Au regard de la planification financière, les réflexions sur les projets, certes ambitieux, sur l'avenir et le développement de la commune devront se concrétiser durant la prochaine législature, soit : Aménagement du centre du village et des terrains acquis, développement de structures sportives et de loisirs. Tout en finalisant les investissements en cours : Ecole, EMS, Valtraloc, CO, VOG.

Les incertitudes sur l'aménagement du territoire (LAT) liées aux procédures internes freinent et gênent la vision sur le long terme de notre commune. De plus, le Conseil communal devra avec les communes voisines, se positionner sur la suite de l'étude de fusion. En cas de poursuite du processus, l'impact financier et structurel de la commune devra être pris en compte.

Malgré ces considérations, le Conseil communal souhaite, par la présentation de ce rapport et s'appuyant sur sa planification financière, montrer le fil rouge pour la prochaine législature et ainsi valoriser les études et les réflexions menées de concert entre le législatif et l'exécutif.

Les nouveaux défis auxquels notre commune devra faire face ces prochaines années seront un objectif motivant pour les futurs élus lors de la prochaine législature.

V. Déchetterie, Police, Feu, Protection civile et Cimetière

Aperçu

Sous la responsabilité de M. Robert Savoy, vice-syndic, le dicastère de la police veille au respect de l'ordre public. Il se charge notamment de faire respecter différents règlements communaux.

Ce dicastère s'occupe également du cimetière, du corps des sapeurs pompiers et de la protection civile. Il gère la déchetterie en cherchant à optimiser la collecte et le recyclage des déchets.

A. Déchetterie

M. Claude Monnard est le responsable de la déchetterie depuis 2012. Il y travaille à 50%. Le reste du temps, la surveillance est assurée par MM. Jim Savoy, Laurent Schürch et Gilbert Jaccottet ou ponctuellement par les employés de l'édilité.

Depuis 2012, chaque ménage dispose d'une carte d'accès. Lors de son introduction, des contrôles systématiques ont été effectués pour dissuader les personnes n'habitant pas la commune d'utiliser la déchetterie. Par la suite, des contrôles surprises ont été instaurés. Les possibilités de tri évoluent en fonction des avancées technologiques. Au cours de cette législature, une benne pour le recyclage des ordinateurs et une pour les capsules Nespresso sont venues compléter des possibilités déjà très étendues (statistiques en dernière page).

Rationalisation des place de dépose des ordures ménagères

Depuis 2011, des places containers sont disposées à certains endroits de la commune pour diminuer le nombre d'arrêts du camion poubelle le lundi matin (284) et éviter les sacs déposés à même le sol le dimanche soir et éventrés pendant la nuit. A la fin de l'année 2012, sur les 37 places planifiées, 29 étaient déjà en fonction, la réalisation du solde s'est échelonnée jusqu'à la fin de l'année 2015. En cours de législature, le mandat d'évacuation des déchets a été confié à l'entreprise Dumoulin Transport de Tatroz.

En 2015, 3 boîtes à troc ont été placées à différents endroits de la commune ; une à la place de jeu des Petits Anges, une à La Fin du Clos et la troisième au Raffort. Deux boîtes supplémentaires seront installées en 2016.

B. Sécurité publique

Suite à l'adoption le 15 juin 2012 de la loi concernant la protection de l'enfant et de l'adulte, les communes de la Veveyse ont mis sur pied un service officiel des curatelles dans les locaux de l'ancien HFR de Châtel-St-Denis à la route des Misets.

C. Feu

Le corps des sapeurs-pompiers de la Basse-Veveyse (CSPBV) est placé sous le commandement de M. Sébastien Savoy jusqu'à la fin de l'année 2016. Il sera remplacé en 2017 par M. Ludovic Gabriel.

En 2013, un nouveau camion tonne-pompe de 10.5 tonnes a été acheté pour un montant de Fr. 396'246.— avec un financement étalé sur 2 ans. L'achat de ce véhicule était soumis aux marchés publics et subventionné par l'ECAB à hauteur de 40%. Il a été inauguré le 29 juin à la caserne.

En 2014, il a été décidé de remplacer les tenues de tous les sapeurs-pompiers pour un montant de Fr. 130'456.—, réparti sur 2 ans.

Pendant cette législature, de nouveaux défibrillateurs ont également été achetés pour les samaritains.

Les faits marquants

Le 28 avril 2012, un petit avion de tourisme s'est écrasé dans le village de Tatroz avec 6 personnes à bord. Cet accident a monopolisé d'importantes forces de police et de sapeurs. Etant donné que les personnes à bord de l'avion habitaient la région, le choc psychologique a été grand pour les forces en présence et a nécessité l'appui d'une cellule spécialisée.

Le jeudi 21 août 2014, la ferme de M. Richard Monnard, agriculteur à Attalens, a été entièrement détruite par les flammes. L'intervention a été rendue difficile par la présence de balles de foin en feu qu'il a fallu évacuer sur un champ voisin pour les éteindre. L'intervention a mobilisé le CSPBV appuyé par les pompiers du centre de renfort de Châtel-St-Denis. Elle était totalement terminée le dimanche soir, soit plus de 3 jours après le départ d'incendie.

D. Cimetière

Géré par le cercle d'inhumation qui réunit les 3 communes de la Basse-Veveyse, le cimetière d'Attalens continue sa mue vers une structure donnant plus de place au columbarium qu'aux tombes, suivant ainsi l'évolution des souhaits de la population. Quatre nouveaux éléments ont été ajoutés au columbarium en 2013 pour un montant de fr 27'600.- Le règlement du cimetière a également été adapté en conséquence en 2015. L'enceinte du cimetière a été agrémentée d'un banc, d'une fontaine et d'un espace vert.

E. Police

Pendant cette législature, le conseil communal a décidé de limiter la durée de stationnement des parkings. Le parking de la Condémine a été limité à 15 heures, celui de l'Ange également et celui du centre village à 2 heures. La surveillance sera assurée par une société externe en fonction d'un règlement de police qui a été approuvé par le Conseil général lors de sa séance du 2 février 2016.

Un concept de parking sur les routes communales a également été mis en place pour les manifestations. Des panneaux préinstallés autorisent le parcage des véhicules le long de certaines routes, qui deviennent pour l'occasion à sens unique.

F. Protection civile

La protection civile (PC) fribourgeoise a été remaniée en 2015 et divisée en 3 secteurs. La Veveyse rejoint la Gruyère et la Glâne dans le secteur du Sud. Elle intervient à tour de rôle sur le territoire des 3 communes de la Basse-Veveyse. Pendant cette législature, elle a participé à l'amélioration du sentier botanique et à la création des sentiers du Trèfle.

L'**ORCOC**, organe de conduite communale en cas de catastrophe a été mise en place en Veveyse sous l'égide du préfet M. Michel Chevalley. Son rôle est de coordonner l'engagement des secours sur le plan local lors d'un sinistre. Elle doit aussi cataloguer les risques liés aux catastrophes majeures et les moyens à disposition.

VI. Ecoles, sport et culture

Aperçu

Ce dicastère, sous la direction de M. André Blunschi, s'occupe de l'administration de l'école primaire, du service dentaire scolaire, de la gestion du Cycle d'Orientation avec les autres communes de la Veveyse. Les affaires culturelles et sportives, en général, sont rattachées à ce dicastère.

A. Extension du bâtiment du Renard

Lors de sa séance du 5 mars 2013, le Conseil général a octroyé un crédit de fr. 580'000.- pour l'organisation du concours d'architecture et le développement du projet lauréat jusqu'aux appels d'offres. Au mois d'août 2013, le jury du concours a choisi le projet *Haut les mains* du bureau d'architectes lausannois cBmM.

Les coûts du projet vainqueur se sont révélés finalement plus élevés que la première estimation et un crédit complémentaire de fr 245'700.- a donc dû être voté par le Conseil général le 22 juillet 2014.

Le projet propose l'agrandissement de l'école par l'ajout d'un bâtiment de 3 étages relié au Renard avec un potentiel de 9 classes supplémentaires. Les façades en béton avec de grandes fenêtres rappellent l'architecture du Mouton et permettent l'intégration du bâtiment dans son environnement. Un grand porte-à-faux redonne une dimension raisonnable à la cour de récréation qui était amputée d'une partie de son espace.

Lors de sa séance du 8 décembre 2014, le Conseil général a approuvé à l'unanimité un crédit de construction de fr 5,885 millions de francs pour la réalisation du bâtiment. Les effectifs scolaires ayant été révisés à la baisse, certains locaux seront dans un premier temps aménagés pour l'accueil extrascolaire.

Une entreprise, dont la candidature n'a pas été retenue, a fait recours au Tribunal cantonal, ce qui a occasionné un léger retard dans le démarrage des travaux. Ceux-ci ont enfin pu débuter en septembre 2015 et devraient s'achever dans le courant de l'année 2017.

B. Ecoles enfantines et primaires

Entre 2012 et 2013, 6 tableaux blancs interactifs sont venus remplacer les tableaux noirs dans les classes de 7 et 8H. Depuis 2008, le parc informatique de l'école est progressivement mis à jour. Une première enveloppe de Fr. 70'000.— a été dédiée à ce

projet en 2008. Le 10 décembre 2013, le Conseil général a approuvé un nouveau montant identique pour une deuxième phase qui s'est échelonnée entre 2014 et 2015.

Le périmètre scolaire a été mis sous caméra surveillance dès 2013. L'entreprise Protect'Service SA assure des rondes régulières sur le site.

C. Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire (AES) fournit un service de garde aux parents qui travaillent. Il a été mis en place en 2009 sous la forme d'une association. Très rapidement, le nombre d'enfants placés, ainsi que les plages d'accueil ont fortement augmenté. C'est pourquoi, dans le but de professionnaliser la structure et d'en maîtriser les coûts, le Conseil général a accepté la reprise de l'AES par la Commune lors de sa séance du 17 septembre 2013. Le règlement relatif au fonctionnement de la structure a lui été approuvé en décembre de cette même année.

L'AES est ouvert le matin de 7h à 11h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Il est destiné aux enfants des classes enfantines qui ont congé. L'accueil de midi se déroule entre 11h30 et 13h20. Les repas sont servis sur 3 sites ; la salle AES du Mouton, le home du Châtelet et la salle de l'Auberge de l'Ange. Les enfants sont répartis en fonction de leur âge. L'accueil de l'après-midi a lieu de 13h20 à 15h30 les lundis et vendredis. Il est destiné uniquement aux élèves de l'école enfantine. L'accueil du soir est ouvert de 15h30 à 18h30 tous les jours de la semaine, sauf le mercredi.

Ce ne sont pas moins de 140 enfants qui sont accueillis durant toute la semaine dans les locaux réservés à l'AES dans le bâtiment du Mouton. La fréquentation de la cantine oscille entre 60 et 80 enfants.

Portrait

Mme Sandra Marchetti est la directrice de l'AES. Elle est à la tête d'une équipe de 16 personnes, dont une éducatrice de la petite enfance, une accueillante AES et 4 aides-éducatrices. La directrice organise notamment les entretiens avec les parents et fait le lien entre eux, l'école et la commune. Elle veille également à la mise en œuvre des projets pédagogiques.

La commission de l'AES est composée au maximum de 7 membres répartis équitablement entre les communes d'Attalens et de Granges. Les conseillers communaux des deux communes en charge du dicastère des écoles en font partie, de même que la responsable de l'AES. Le reste de la commission est composé de parents d'élèves des deux communes.

VII. Energie, environnement, éclairage public, transports publics, forêts et domaines

Aperçu

Sous la responsabilité de Mme Luciane Lapierre, ce dicastère s'occupe des questions énergétiques et environnementales en général. Il gère également l'exploitation des forêts en collaboration avec les membres de la Corporation forestière de la Basse-Veveyse. Les transports publics et la revitalisation de la Biorde sont rattachés à ce dicastère.

A. Energie et Environnement

La Commune d'Attalens s'est vu décerner le label *Cité de l'Energie* le 23 novembre 2010. Cette certification a été renouvelée le 8 octobre 2014 avec 66% des points. En parallèle, la commune a adopté un programme de politique énergétique valable jusqu'en 2018, date du prochain ré-audit. Celui-ci définit les objectifs à atteindre et les actions à réaliser pour un développement énergétique durable de la commune.

Energo

La comptabilité énergétique des bâtiments est assurée par l'entreprise Energo.

Promotion des énergies renouvelables

Un règlement de subventions en faveur des énergies renouvelables a été approuvé par le Conseil général lors de sa séance du 12 décembre 2011

Journée du Soleil

La commune d'Attalens a participé aux journées du soleil en organisant une journée d'information sur les énergies renouvelables le samedi 11 mai 2012.

Journée des Jardins

Le samedi 1er juin 2013 a eu lieu la première édition des « Jardins en fête » consacrée au jardinage écologique et aux produits bio. Les enfants des classes enfantines et primaires ont été invités à participer à un concours de dessin ayant pour thème « le jardin de mes rêves ». Un concours tout-public a récompensé les plus beaux.

Journée de l'Eau

Le samedi 4 octobre 2014, la commission de l'Energie a organisé une journée d'information sur l'eau. La population a été invitée à visiter le réservoir d'eau potable de Montimbert. Ateliers, films et conférences ont complété cette journée.

B. Eclairage public

Le 13 décembre 2011, le Conseil général a approuvé un programme d'extinction nocturne entre 1h et 5h du matin sur toutes les routes communales à l'exception des passages piétons. Toutes les ampoules sodium de 70W ont été remplacées par des 50W au fur et à mesure des travaux de maintenance de Groupe E. Les décorations de Noël ont été remplacées pendant cette législature par des ampoules en LED.

C. Transports publics

Dans le cadre des travaux Valtraloc, un nouvel arrêt à la Fin du Clos a pu être ajouté. La commune s'est également prononcée pour le maintien de l'arrêt En Perrey.

Questionnaire mobilité

En avril 2012, la population attalensoise a été invitée à remplir un questionnaire sur les moyens de déplacement utilisés et son degré de satisfaction par rapport aux transports publics.

La voiture est le moyen de transport le plus utilisé par les répondants. Les résultats ont été transmis à la Région-Glâne-Veveyse (RGV) pour analyse.

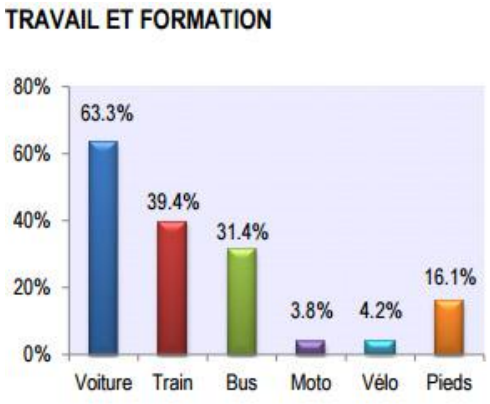

Journée mobilité douce

L'année 2015 a été placée sous le signe de la mobilité douce. Pendant toute l'année, les membres de l'exécutif, du législatif et des commissions ont été invités à compter leurs kilomètres en faveur de la Fondation Loisirs pour Tous. La population a également pu participer à cette action en parrainant les tours effectués à pied ou à vélo le samedi 20 septembre sur le chemin des Marais, le long de la Biorde. L'ensemble de ces actions a permis de récolter fr 6'620.-

D. Forêts

Depuis 2010, la commune améliore ses sentiers équestres. A la fin de la législature, ils représentent un peu plus de 25km de chemins fondés facilement accessibles avec des boucles au Vua et au mont Vuarat. L'exécutif s'est également impliqué aux côtés de la commission forestière pour les mises à l'enquête et réalisations des sentiers du Trèfle.

D. Revitalisation de la Biorde

La phase préliminaire du projet de revitalisation, coordonné par le VOG, a été confiée au bureau MGI. Les communes concernées, Attalens, Bossonnens, Granges et Oron ont choisi une variante qui permettra d'obtenir l'intégralité des subventions tout en conservant un coût raisonnable. En attendant, la partie amont de la Biorde a été curée en 2014 sur un tronçon de 800m.

VIII. Affaires sociales, Santé, Petite enfance et Places publiques

Aperçu

Sous la responsabilité de M. Laurent Menoud, ce dicastère gère tout ce qui concerne les assurances sociales, les relations avec les personnes âgées et les hôpitaux, l'assistance et la prévoyance sociale. Il s'occupe également de la jeunesse et de la petite enfance, notamment de la crèche des Petits Lions. La gestion des parcs publics est comprise dans ce dicastère.

A. Affaires sociales

Le service social de la Basse-Veveyse regroupe les communes d'Attalens, Bossonnens, Granges et Remaufens.

En février 2015, M. Johnson Bastidas a intégré le service social intercommunal de la Basse-Veveyse, qui comprenait auparavant 2 personnes. Originaire de Colombie, il est arrivé en Suisse en 1997 et a étudié à l'Université de Lausanne où il a obtenu son diplôme en sciences sociales en 2005. M. Bastidas renforce une équipe composée d'une assistante sociale, Mme Josiane Glauser et d'une secrétaire Mme Marie-Claude Villard.

Commission sociale

Les membres de la commission sociale sont :

Laurent Menoud, Président
Sylviane Emonet, vice-Présidente
Savio Michellod
Annelyse Menoud
André Blunschi
Renée Genoud
Christiane Houriet
Béatrice Furter

Logements à structure intermédiaire

Lors de sa séance du 7 juin 2011, le Conseil général a approuvé un droit de superficie sur une parcelle communale en faveur de la Cité pour encourager la construction de logements protégés. Trois petits immeubles de 32 appartements ont ainsi vu le jour en 2015, dont 9 sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Rénovation de l'EMS Le Châtelet

Les travaux de rénovation devraient s'achever courant 2016. C'est le bureau Jacques Ayer à Granges-Paccots qui a été mandaté par le Conseil de fondation du Châtelet. Le coût total des travaux devrait avoisiner les 16 millions de francs. La surface du bâtiment va doubler passant de 2'490 m^2 à 4760 m^2. Toutes les chambres seront individuelles et plus spacieuses que précédemment. Par contre le nombre de lits restera identique.

Réseau santé et social de la Veveyse (RSSV)

Le RSSV comprend l'aide et soins à domicile (ASDV), le service officiel des curatelles, la puériculture. Basée à Châtel-St-Denis, cette association de commune est dirigée par Mme Bourqui et pilotée par un comité directeur dans lequel chaque commune est représentée. De plus, Laurent Menoud dirige la commission immeuble qui est appelée à réfléchir au futur du site de l'ancien hôpital (terrains constructibles et bâtiments). Une première décision de collaboration avec Châtel-St-Denis pour un projet de logements de structure intermédiaire a été conclu (par la vente d'une parcelle de 1300 m2). De plus, le RSSV va certainement construire un bâtiment de service afin d'y loger les locataires actuels du bâtiment "1972" (dénomination liée à sa date de construction) afin de rénover ce dernier.

B. Petite enfance

La crèche Les Petits Lions

Depuis le 1er janvier 2014, la crèche Les Petits Lions est gérée par la Commune d'Attalens. Ses locaux sont situés dans le bâtiment scolaire Le Mouton. Dans un premier temps dirigée par Mme Rosario de Biase, la crèche est actuellement sous la responsabilité de Mme Catherine Vidrequin. Celle-ci supervise une équipe de 15 personnes, correspondant à 6.45 EPT, composée d'éducatrices, d'assistantes socio-éducatives, de nurses, d'auxiliaires et d'une apprentie. De plus, une cuisinière mitonne des plats « maison ».

La crèche peut accueillir 20 enfants répartis en 2 groupes : de 4 mois à 2 ans et de 2 ans à l'entrée à l'école. La journée est rythmée par des ateliers, des jeux libres, les repas et des promenades. La sieste est intégrée dans la journée pour ceux qui le souhaitent.

Un règlement régissant le fonctionnement de la crèche a été approuvé par le Conseil général le 3 décembre 2013 et approuvé par la Direction de la Santé et des affaires sociales en 2014.

Portrait

Mme Catherine Vidrequin est née en Belgique et a rejoint la Suisse à l'âge de 14 ans. Elle est maman de 3 enfants. Elle travaille depuis longtemps dans le domaine de la petite enfance comme éducatrice et responsable. En dehors de son métier, Mme Vidrequin accompagne des adultes qui souhaitent retrouver confiance en elles.

C. Places et sentiers publics

Place de jeu Les Petits Anges

Une nouvelle place de jeu communale a été inaugurée le 10 octobre 2015 au centre du village d'Attalens, près des bâtiments des LSI.

D. Jeunesse

Attalens est fière d'offrir l'ouverture de la salle de gym quasiment tous les samedis soirs, dans le cadre du projet "Midnight Games". Encadré par un chef de projet, de "senior coachs" et de junior coachs", ce sont en moyenne 40 à 60 jeunes qui profitent d'animations variées de 20h à 22h.

Les jeunes peuvent également fréquenter l'Atelier Jeunesse de la Veveyse qui est basé à Châtel-St-Denis.

A noter également le Paysage Educatif de la Veveyse (PEV), projet qui se déroule sur 3 ans et qui est financé par la Fondation Jacobs et l'Etat. Parmi les actions réalisées, à relever la mise en place du site www.checktaveveyse.ch, la création d'un réseau entre Midnight Games, l'Atelier Jeunesse et le local Bosson'ensemble, et également un accompagnement pour des jeunes afin de leur permettre d'intégrer le monde du travail.

IX. Routes, Eaux et Epuration

Aperçu

Ce dicastère, placé sous la responsabilité de M. Pierre-Alain Perroud, se charge de l'entretien des routes, des chemins et des trottoirs. Pour l'approvisionnement en eau potable, la commune fait partie de l'Association des communes de la Veveyse, de la Glâne et de la Gruyère (AVGG). L'épuration des eaux dépend de l'association intercommunale de la Haute Broye (VOG).

A. Edilité

L'équipe de l'édilité se compose de 4 personnes et d'un apprenti. Elle est dirigée par M. Yves Gabriel. M. Vittorio Ranini a fêté ses 25 ans au service de la commune en 2013. Le service de l'édilité est également un organe formateur. Un premier apprenti, M. Bertil Weibel a commencé son apprentissage d'agent d'exploitation en 2011 et obtenu son CFC en 2014. Actuellement, c'est M. Romain Lyon qui fait son apprentissage au sein de l'édilité.

Les tâches dévolues à ce service sont nombreuses et variées. L'entretien des routes et des trottoirs lui incombe, ainsi que le déneigement des routes communales et l'entretien des espaces verts. L'édilité effectue également les travaux d'entretien des canalisations, le curage des ruisseaux ou encore les petites transformations et améliorations des bâtiments communaux. L'équipe a reçu l'autorisation de former des apprentis en 2011.

La législature 2011-2016 fut l'occasion de renouveler le parc de véhicules utilitaires. En décembre 2010, le Conseil général approuva le crédit d'investissement pour un nouveau Lindner. Cette même assemblée accepta également l'achat d'une nacelle élévatrice utilisable aussi bien à l'école qu'à l'édilité.

En 2012, un nouveau Tremo pour l'entretien des trottoirs et des espaces verts a été acheté. L'année suivante, c'est la balayeuse qui arrivait en fin de vie et qui a dû être changée. Au mois de décembre 2014, le Conseil général approuva le remplacement de la mini-pelle qui avait été achetée en 1988. Cet engin est très utile pour tous les petits travaux réalisés par l'édilité. L'ancien pick-up de service a également été remplacé par une petite fourgonnette. En 2016, le Pony qui arrive en fin de vie sera remplacé par un Tremo supplémentaire.

B. Eaux et épuration

L'entretien du réseau d'eau et d'épuration suit la même logique que celui des routes. Le Conseil communal a également à cœur de mettre en séparatif les quelques quartiers qui sont encore en unitaire. C'est dans cette optique, que le quartier de la Reraise a été

modernisé.
Un inventaire des raccordements hors zones a été établi et permettra de planifier les travaux de raccordement.

C. Routes communales

L'entretien des routes communales fait l'objet d'un plan sur 5 ans. Celui-ci prévoit les réfections lourdes ou légères en fonction de l'état des routes. Quelques travaux urgents peuvent se greffer à cet agenda.

Le parking de la Condémine

Le 14 décembre 2010, le Conseil général octroya le crédit d'investissement nécessaire à la réalisation de cette place. Les travaux se sont terminés au printemps 2012. La place a été complètement relookée et dotée d'un éclairage en LED.

Valtraloc

Les travaux de l'aménagement de la traversée du village (Valtraloc) ont démarré au printemps 2015 suite à l'approbation d'un crédit d'investissement de 3 millions CHF par le Conseil général le 8 décembre 2014. Le projet est conçu pour diminuer progressivement la vitesse des véhicules jusqu'au centre du village. La traversée a été découpée en 5 secteurs qui seront réalisés progressivement jusqu'en 2018.

La première étape s'est étendue depuis la sortie du village direction Bossonnens jusqu'à la route de la Croix de Montet y compris. Deux nouveaux arrêts de bus ont été installés à la Fin du Clos. La route de la Croix-Montet a été mise en unidirectionnel en direction de la déchetterie et une piste cyclable aménagée.

Le centre du village sera réalisé en dernier, le projet du bureau Farra-Zoumboulakis demande encore d'être affiné par le Conseil communal. Une zone à 30km/h devrait être mise à l'enquête dans ce secteur, ce qui constituerait une première dans le Canton.

X. Aménagement du territoire et constructions

Aperçu

Ce dicastère, placé sous la responsabilité de M. Jacques-André Vulliens, gère l'aménagement du territoire, des constructions et des bâtiments de l'Administration, l'Ancienne Poste Grand Rue 5 ainsi que celui de l'Ancienne banque Grand Rue 17. C'est lui qui délivre les permis de construire et les permis d'occuper.

A. Aménagement du territoire

Initié pendant la législature 2001-2006, **le plan d'aménagement local** a été mis à l'enquête en novembre 2010 et approuvé par le Conseil d'Etat le 8 octobre 2013. Depuis, le moratoire introduit lors de la révision de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et des oppositions aux nouveaux quartiers ont remis en question la mise en construction des zones non bâties en 2015. A la fin de la législature, l'échange de terrain entre la parcelle du Champ des Armes et les Arsilliers n'est toujours pas finalisé et la construction de la zone du Coquagenoud est bloquée.

B. Ancienne poste – Grand Rue 5

Le crédit d'achat de l'ancienne poste a été demandé au Conseil général le 2 juillet 2013 pour un montant de 1.1 million de francs. Les principaux arguments en faveur de l'achat étaient la situation du bâtiment au centre du village, le besoin en locaux pour la petite enfance et l'accueil extra-scolaire. La mise en place d'un poste de police de proximité avait aussi été évoquée. Par la suite, et notamment avec la remise en question du PAL par la nouvelle LAT, la pression sur ce bâtiment a diminué de sorte qu'il reste pour l'instant loué à des particuliers. L'ancienne poste sera reliée au chauffage à distance lors de la prochaine législature.

C. Atelier de couture – Rue de Corcelles

Le mardi 2 février 2016, le Conseil général a accepté un crédit d'investissement pour l'achat de l'atelier de couture sis à la rue de Corcelles pour 1 million de francs. Le bâtiment se trouve près du périmètre scolaire et pourrait être utilisé dans le cadre de l'AES, du sport ou comme salle pour les sociétés. En cas de rénovation complète, le bâtiment, construit dans les années 70, devra être désamianté.

D. Mise en place des zones 20 et 30km/h

La planification de la mise en zones 20 et 30km/h d'une grande partie des routes communales découle de la révision du PAL et du projet Valtraloc. Une première séance d'information a été organisée le 8 mars 2012 par Mme Christiane Dewarrat. Le comportement à adopter dans ces zones a été expliqué par le sergent Hurni.

Les mises en zones de la commune se font par quartiers et s'échelonneront sur une période de 5 ans. C'est le bureau d'ingénieurs MGI qui est chargé de sa réalisation.

Lors de la mise en place des aménagements nécessaires au ralentissement du trafic (totems, potelets) et des marquages au sol, une deuxième séance d'information a été organisée pour répondre aux questions et remarques des citoyens. Elle a eu lieu le 3 novembre 2015 à la salle polyvalente.

Quartiers en zones 30km/h

Tatroz, En Quettolla, En Perrey, Reraise, Grande Fin, Genièvre, Corcelles, Ouche-Dessus, Creux-Guillod, Combetta, Planche à Troupet, Comba.

Routes en zones de rencontre 20km/h

Fin du Clos, Raffort

Zones prévues à la prochaine législature : Basse-Ville, Jaqua, Eglise, Corcelles, Château et Mulla.

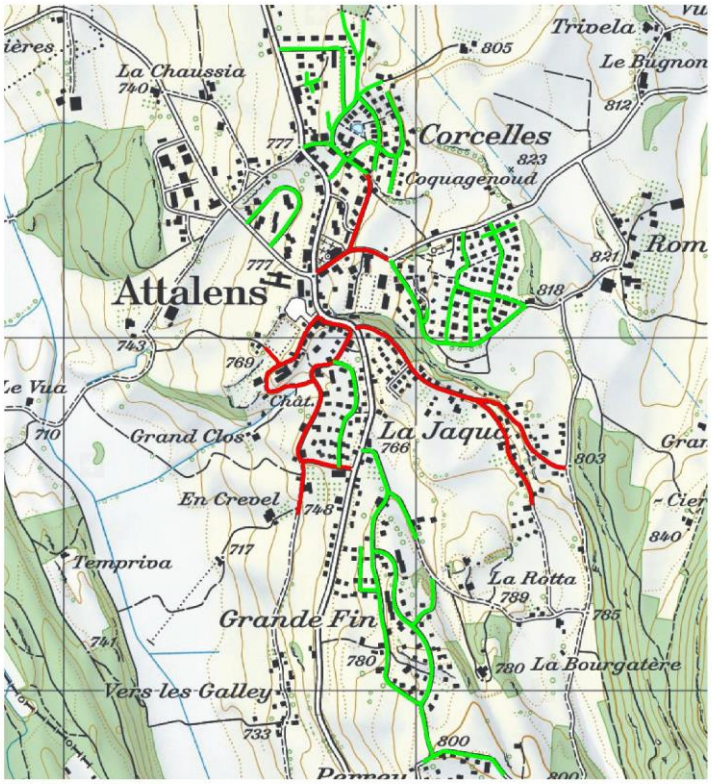

ANNEXE 1 :

Statistiques déchets

STATISTIQUE VOLUME DES DECHETS		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
SAGEX	M3	80.00	80.00	70.00	10.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
HUILES	To	1.40	1.64	0.32	0.00	2.05	4.07	4.29	1.94	1.77
PILLES-PEINTURE-AUTRE	To	0.00	1.25	2.16	2.72	5.55	4.22	3.86	5.43	6.66
FER BLANC-ALLU	To	4.72	6.82	5.99	8.76	7.38	9.49	10.54	11.50	12.78
FERRAILLE	To	39.79	31.34	26.57	26.75	30.53	36.33	49.39	42.92	41.72
DECHETS, TAXE DCMI	M3	44.00	62.00	166.00	98.00	130.00	93.06	99.98	112.68	117.82
BOIS	To	116.40	115.02	86.41	105.69	126.01	147.69	137.27	125.96	135.38
VERRE	To	100.49	113.83	101.86	102.83	121.12	128.17	110.10	150.18	150.60
PAPIER	To	210.42	203.60	143.14	213.33	221.37	225.02	231.88	235.38	240.52
OBJETS ENCOMBRANTS	To	136.34	139.84	137.15	184.92	155.77	182.33	231.01	233.72	252.81
VEGETAUX	To	250.00	250.00	250.00	280.00	290.00	300.00	313.00	325.00	336.60
ORDURES MENAGERES	To	292.49	271.62	292.90	272.00	287.44	293.69	301.20	322.86	341.29
Recyclage		597.22	615.50	602.45	568.08	644.01	648.05	647.31	685.99	707.25
Total	To	847.22	865.50	852.45	848.08	934.01	948.05	960.31	1010.99	1043.85
Total	M3	428.83	411.46	430.05	456.92	443.21	476.02	532.21	556.58	594.10
Total	TO/M3	1276.05	1276.96	1282.50	1305.00	1377.22	1424.07	1492.52	1567.57	1637.95
Population légale		2768	2797	2832	2903	3007	3098	3167	3175	3283
Déchets/Par habitant (proportion TO/M3		0.461	0.457	0.453	0.450	0.458	0.460	0.471	0.494	0.499
Ecart +/-	%		-0.976	-0.813	-0.740	1.849	0.363	2.461	4.547	1.042

STATISTIQUE COÛT DES DECHETS		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Charges	Frs.	255'428	290'571	282'257	339'772	376'539	411'692	378'420	394'086	428'159
Produits	Frs.	248'531	247'825	246'873	293'656	278'785	321'908	320'989	321'728	321'683
Financé par les ristournes les taxes et vignettes a auteur de	%	97.30	85.29	87.46	86.43	74.04	78.19	84.82	81.64	75.13
Financé par les impôts a auteur de	%	2.70	14.71	12.54	13.57	25.96	21.81	15.18	18.36	24.87
Population légale		2'768	2'797	2'832	2'903	3'007	3'098	3'167	3'175	3'283
Coût / Par habitant	Frs.	92.28	103.89	99.67	117.04	125.22	132.89	119.49	124.12	130.42
Ecart +/- année précédente	%		12.06	-4.23	14.85	6.53	5.77	-11.22	3.73	4.83